

173. Arrêté du 30 octobre 1867 autorisant le trésorier-payeur à faire emploi dans ses écritures du montant des dégrèvements sur les contributions des patentes, mobilière et personnelle, de l'Exercice 1867.....	133
174. Arrêté du 30 octobre 1867 autorisant un prélèvement de 35,684 fr. 23 c. sur la caisse de réserve pour couvrir l'excédant des dépenses sur les recettes de l'Exercice 1868.....	133
175. Arrêté du 30 octobre 1867 augmentant le tarif postal en vigueur dans la colonie.....	134
176. Arrêté du 30 octobre 1867 prescrivant certaines mesures pour la sécurité et la salubrité publiques.....	135
177. Arrêté du 30 octobre 1867 rendant exécutoires les rôles supplémentaires des contributions personnelle, mobilière et des patentes pour l'année 1867.....	137
178. Arrêté du 30 octobre 1867 ouvrant au budget local un crédit supplémentaire de 100,000 fr. pour être affecté aux dépenses du chapitre II.....	137
179. Arrêté du 30 octobre 1867 portant remboursement à M. Poole d'une somme de 134 fr. 20 c. indûment perçue.....	138
180 à 206. Nominations, mutations, etc.....	139

N° 163. — *ORDONNANCE du 1^{er} octobre 1867 portant délégation des pouvoirs de S. M. la Reine Pomare à son fils aîné Ariiaue pendant son séjour aux îles sous le vent.*

Nous, POMARE IV, Reine des Iles de la Société et dépendances, d'accord avec le Commandant Commissaire Impérial,

Déléguons nos pouvoirs à notre fils aîné Ariiaue, pour nous remplacer près du gouvernement du Protectorat pendant notre prochain voyage aux îles sous le vent.

Ordonnons que la présente délégation sera insérée au *Messenger* et publiée au *Bulletin officiel* des Etablissements français de l'Océanie.

Papeete, le 1^{er} octobre 1867.

Signé : POMARE.

N° 164. — *DECISION du 9 octobre 1867 portant que l'atelier public de Taravao est transporté à Anaa.*

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

Vu l'arrêté en date du 21 juillet 1864 portant création d'un atelier public à Taravao ;